

Informations Municipales

Conseil municipal du 20 mai : élections de représentants à diverses institutions

En introduction à l'Ordre du Jour du Conseil, **Monsieur Le Maire** attire l'attention de tous **sur la nécessité de conforter l'existence de la 7^{ème} classe à l'école élémentaire publique de Solaize.**

« Nous craignons la fermeture de notre 7^{ème} classe pour la rentrée prochaine, si un certain nombre d'inscriptions ne se font pas d'ici là. En effet, nos effectifs sont actuellement de 159 élèves ; 39 CM2 vont passer au collège et 29 Grandes Sections vont arriver. A cela s'ajoute le départ, suite à des déménagements, de près d'une dizaine d'enfants. Il y a ce jour pré-inscrit 5 nouveaux élèves (dont 3 venant de l'école privée). Nos effectifs théoriques pour la prochaine rentrée s'élèveraient donc à environ 145 enfants. Or le seuil de fermeture de la 7^{ème} classe est fixé à 156 élèves. Certes, il reste encore 2 mois pour inscrire de nouveaux élèves et certains déménagements ne sont pas encore été officiellement confirmés par les intéressés. Il est important que les familles qui déménagent, mettent le directeur de l'école élémentaire en relation avec les familles qui reprendront leur logement, surtout si celles-ci ont des enfants en âge scolaire, ce qui pourrait plus ou moins équilibrer les départs. Cette situation peut par conséquent encore évoluer dans le bon sens, mais je pense qu'il est toutefois nécessaire de s'en préoccuper ».

Après qu'il soit rendu compte des actes du Maire, il est procédé à l'élection des représentants à l'Association **PARFER (Pour Une Alternative raisonnable Ferroviaire, les Elus Riverains)** dont la commune de Solaize fait partie. Les objectifs de cette association sont :

- défendre les intérêts des communes concernées par les contournements ferroviaires de l'agglomération.
- préserver la qualité de vie des habitants, le patrimoine environnemental et architectural des communes.
- Pouvoir ester en justice et se porter partie civile en tant que de besoin.

Jean-Michel BUDYNEK (Titulaire), Bernard FAUCON et Bruno DUCHAMP (suppléants) sont élus à l'unanimité.

Le Conseil municipal veut soutenir **l'Association FER AUTREMENT** dont l'action vise à défendre les intérêts des riverains des communes susceptibles d'être concernées par les contournements ferroviaires de l'agglomération lyonnaise. Il décide à l'unanimité de lui verser une subvention exceptionnelle de 200 €

Solaize est membre du **Syndicat Rhodanien de développement du câble** et doit élire 2 représentants. Jean-Luc CHOPPIN (titulaire) et Cédric GIL (suppléant) sont élus à l'unanimité pour représenter Solaize. Ce syndicat a pour mission : le câblage du Département et l'amélioration de l'utilisation des liaisons mises en place.

La Commune participe à la **Mission Locale Sud Est** qui aide les demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans, à construire un parcours d'insertion professionnelle et sociale, agit en faveur de leur accès à l'emploi, à la formation, à la prévention santé ou la mobilité et coordonne les actions des différents partenaires et financeurs. Odile RIONDET (titulaire) et Béatrice DUMAS (suppléante) sont élues à l'unanimité.

Il est décidé que les Conseillers recevront **une indemnité de fonction** suite au renouvellement général du conseil municipal, au titre de l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal. Cette indemnité est prévue au budget et sera prélevée sur l'enveloppe des indemnités allouées au maire et aux adjoints.

Le conseil Municipal ayant été renouvelé, il est décidé d'attribuer au **Receveur du Trésor Public l'indemnité de Conseil** prévue par la réglementation.

Conformément au Code général des impôts, le conseil propose au directeur des services fiscaux, une liste de 32 personnes afin de constituer la **Commission Communale des impôts directs**. Son travail est de procéder à des évaluations foncières et de fixer une valeur locative de référence à des locaux qui en sont dépourvus.

Il est procédé en séance publique, au tirage au sort des citoyens susceptibles de composer les **jurys d'assise** de 2009.

Fête de la Musique à Solaize : le vendredi 20 juin 2008 à 19h30

La commission Culture organise le vendredi 20 juin, la fête de la musique qui aura lieu sur la place du village. Seront à l'honneur :

En première partie : le groupe *Sweet Cyclo* - Jazz New Orléans (avec la participation du Conseil Général)
En deuxième partie : *Ask Animation* - variétés

Les commerçants (*) de Solaize vous proposeront différentes formules de restauration sur place. Pour la formule Menu, merci de réserver directement auprès des commerçants à partir du lundi 15 juin.

Menu 11,50€
pizza
Poulet et gratin dauphinois
Tarte aux pommes

La buvette sera tenue par les classes en 8. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité.

(*) *Commerçants participants : Proxi, Pizza Sol, Soleil et Jardin, Boulangerie Degoutte.*

Marchés publics : chemins de randonnées et nettoyage d'été des bâtiments

La Commune relance plusieurs consultations : **l'entretien des chemins de randonnées** pendant 3 ans – **le nettoyage d'été des bâtiments municipaux** pour l'été 2008. Renseignements en Mairie – 04 78 02 82 67

Informations des associations

Classes en 8 – prochaine réunion : le 16 juin à 20h30 Salle A de la Médiathèque (1^{er} étage)

Venez passer un moment convivial avec nous. Nous vous attendons pour l'organisation de la journée des classes du 6 septembre

Rappel du FER AUTREMENT

Après 900 pétitions récoltées, l'action continue, préparons la chaîne humaine du 29 juin 2008. Renseignement les dimanches 8 et 15 juin sur la place du marché auprès du FER AUTREMENT - Antenne de Solaize

Informations des particuliers

L'association d'aide, de soins et de services à domicile (AISPA) à Marennes, recrute

Un CDI à plein temps d'infirmier(e) coordinateur(trice) - diplôme de cadre de santé ou similaire, expérience indispensable, capacités à travailler en équipe, aptitude à l'encadrement, habituée à la gestion informatisée d'un service, astreintes téléphoniques. Véhicule personnel pour les déplacements. Poste à pourvoir en juin 2008. Prendre contact avec la responsable des ressources humaines : Catherine MINCHELLA, par mail à l'adresse suivante : vadcmn@wanadoo.fr - joindre courrier + CV

Pour vos informations à faire passer sur le Flash ... Pensez au mail : info@mairie-solaize.fr